

Clôture des Assises du Numérique

Montigny-le-Bretonneux

Mardi 29 septembre 2020

**Discours de Georges Siffredi,
Président du Département des Hauts-de-Seine**

Monsieur le Président du Département des Yvelines, Cher Pierre,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux, Cher Pierre, que ces Assises du Numérique aient pu se saisir d'enjeux vraiment essentiels pour l'avenir de nos collectivités.

Le numérique est un domaine pour lequel le Département des Hauts-de-Seine s'est d'ailleurs, très tôt, engagé.

Je pense, dans le domaine éducatif, au programme « Environnement numérique des collèges », lancé dès 2009, et pour lequel nous avons fortement investi pour mettre à disposition des collégiens, des matériels et des services numériques de grande qualité.

Je pense à la modernisation de notre accueil public, avec notre projet de « Gestion de la relation citoyen », lancé en 2018 : un guichet unique permettant de traiter toutes les demandes des usagers et d'offrir une réponse rapide et personnalisée.

Je pense aussi à la création du portail internet « Aides et services », commun avec les Yvelines, mais aussi à la plateforme numérique « Job 78-92 », mise à disposition des

bénéficiaires du RSA des Yvelines et des Hauts-de-Seine, qui ont aujourd'hui accès aux offres d'emplois des entreprises présentes sur nos deux territoires.

Il y a quelques mois, le Département des Hauts-de-Seine rejoignait les Yvelines, au sein du syndicat mixte « Yvelines numérique », rebaptisé « Seine et Yvelines numérique ».

« Seine et Yvelines numérique », est aujourd'hui le premier opérateur interdépartemental dans le domaine du numérique, un secteur qui, pendant la crise sanitaire, a vraiment démontré son caractère indispensable, que ce soit dans les foyers, la sphère sociale, les entreprises, au sein des collectivités ou du système éducatif.

D'ailleurs, durant le confinement, c'est grâce à Seine et Yvelines numérique et à son expertise, que nous avons pu, en un temps très court, nous mobiliser conjointement avec les Yvelines, pour équiper en tablettes numériques les enfants confiés à l'Aide sociale à l'Enfance, mais aussi les personnes âgées dans les EHPAD. 1 200 tablettes ont ainsi été distribuées aux mineurs confiés à l'ASE, et 400 tablettes aux résidents des EHPAD.

« Seine et Yvelines numérique » figure parmi les exemples concrets de la pertinence de notre travail commun avec les Yvelines.

Ce syndicat mixte propose aux communes, aux intercommunalités, aux établissements publics de nos deux territoires, de bénéficier de son expertise et de ses services, notamment dans le domaine de l'aménagement numérique des territoires, des « smart city », de la vidéoprotection ou du numérique éducatif.

Grâce à ce type d'outil, nous nous donnons les moyens d'être plus efficaces, d'apporter rapidement des solutions concrètes sur le terrain, de réaliser des économies d'échelle et surtout, de continuer à être le premier soutien, le premier partenaire des communes.

Il est particulièrement intéressant en effet, pour les communes, de se tourner vers une structure légère comme celle-ci, un syndicat mixte ouvert, car il permet, à moindre coût, de disposer des compétences fines de ce secteur de pointe qu'est le numérique.

Comme l'adhésion des Hauts-de-Seine à ce syndicat mixte est encore très récente, il s'agit dorénavant de mieux faire connaître cet outil auprès des communes des Hauts-de-Seine, dont les problématiques sont légèrement différentes des communes des Yvelines, puisque nous avons une densité de population plus importante.

D'ores et déjà, certaines communes des Hauts-de-Seine se sont tournées vers Seine et Yvelines Numérique, notamment :

-Boulogne-Billancourt et Montrouge : des tablettes numériques ont été prêtées, pendant le confinement, à des élèves dont les familles étaient en fragilité numérique ;

-Courbevoie, où un projet est en cours sur la mise en place de l'Environnement numérique de travail, au sein des écoles élémentaires.

Cher Pierre, je te laisse la parole.